



Dans ce numéro :

1 Reconnaissance de l'innovation en DPC

Inscrivez ces dates à votre calendrier!

2 Le coin de la simulation : Résultats du sondage sur l'évaluation des programmes de simulation

Le nouveau Guide d'éthique du CQDPCM

Rappel : Considérations relatives aux activités d'apprentissage collectif en ligne

3 Rappel : Certificats de participation

Enseignants du DPC : Aider les spécialistes à comprendre le programme de MDC

4 Amélioration de MAINPORT et nouveau cadre de MDC

FAQ : Comment les bénévoles du Collège royal peuvent-ils réclamer des crédits du programme de MDC?

N'hésitez pas à partager le *Bulletin de l'agrément du DPC* avec les personnes susceptibles de s'intéresser au développement professionnel continu.

Comme toujours, envoyez-nous vos suggestions de sujets pour les prochaines éditions!

Courriel : [cpd-accreditation@collegeroyal.ca](mailto:cpd-accreditation@collegeroyal.ca)

Site Web : [www.collegeroyal.ca/cpdaccreditation](http://www.collegeroyal.ca/cpdaccreditation)

## Reconnaissance de l'innovation en DPC

Nous avons le plaisir d'annoncer les lauréats des **Prix de l'innovation des prestataires de DPC agréés par le Collège royal de 2015!**

Ces prix reconnaissent le travail novateur de prestataires agréés de DPC en matière d'élaboration et de mise en œuvre de :

- politiques ou processus éducatifs;
- politiques administratives;
- processus, ressources ou outils éducatifs.

Cette année encore, le comité de sélection a été très impressionné par la qualité des innovations présentées. Voici les lauréats des prix de 2015 :

- ✓ **Association pour la microbiologie médicale et l'infectiologie Canada**  
*AMMI Canada CPD Educational Needs Assessment – A Novel Approach to Determine Unperceived Educational Needs*
- ✓ **Université du Manitoba, Faculté des sciences de la santé**  
*Oral-Systemic Health Day*
- ✓ **Université de Toronto, Développement professionnel continu**  
*Continuing Education Leadership Program (CELP)*

Les prix ont été remis à la 7<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'agrément du DPC, le 28 septembre, et les lauréats ont présenté leur innovation durant l'atelier sur les Prix de l'innovation des prestataires de DPC agréés par le Collège royal et le Prix du développement professionnel continu du CMFC, présenté le 29 septembre.

Félicitations à tous les lauréats!

La date limite des mises en candidature pour les Prix de l'innovation des prestataires de DPC agréés par le Collège royal de 2016 est le **1<sup>er</sup> février 2016**.

### Inscrivez ces dates à votre calendrier!

- [Sommet de simulation 2015 : 25-26 novembre 2015, Hôtel Fairmont Banff Springs, Banff](#)
- [8<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'agrément du DPC : 17 et 18 octobre 2016, Hôtel et Centre de conférence Sheraton Toronto Airport, Toronto \(Ont.\)](#)

## Le coin de la simulation : Résultats du sondage sur l'évaluation des programmes de simulation

Nous avons récemment mené un sondage téléphonique auprès de 10 programmes de simulation agréés afin de recueillir des commentaires sur les avantages que peut leur procurer le Collège royal et les efforts de collaboration concertés susceptibles de faire avancer la formation et l'innovation en simulation.

Voici ce que vous nous avez dit :

- ressources en ligne pour appuyer le processus de demande, comme des modèles et des documents de formation;
- ressources et soutien liés à l'approche par compétences en formation et l'évaluation;
- établissement d'une communauté de pratique où les programmes de simulation mettent en commun leurs pratiques exemplaires, leurs innovations et les problèmes rencontrés couramment (ainsi que les solutions trouvées);
- promotion des programmes agréés à titre de cours recommandés par le Collège royal.

Merci à tous les participants au sondage. Les commentaires recueillis ont été acheminés au Groupe de travail sur la simulation, et des plans sont en cours pour la création d'une communauté de pratique en simulation. Ce projet sera mis de l'avant par les programmes de simulation avec l'aide du Collège royal. De plus, un atelier sera présenté au Sommet de simulation 2015 afin de répondre aux questions relatives à l'agrément. Restez à l'affût pour obtenir de plus amples renseignements.

N'hésitez pas à communiquer avec Kimberley Ross à l'adresse [kross@collegeroyal.ca](mailto:kross@collegeroyal.ca) si vous avez des commentaires.

## Le nouveau Guide d'éthique du CQDPCM

La nouvelle version du Code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Cet ouvrage aura une incidence sur les activités de DPC offertes au Québec.

Pour en télécharger une copie, visitez le site Web du CQDPCM ou cliquez sur ce lien : [Nouveau Guide d'éthique](#)

### *Rappel!*

## Considérations relatives aux activités d'apprentissage collectif en ligne

Outre les normes organisationnelles, éducatives et éthiques établies pour les activités agréées d'apprentissage collectif en ligne, **quatre** exigences s'appliquent à toutes les activités asynchrones d'apprentissage collectif en ligne :

1. Les activités asynchrones d'apprentissage collectif présentées en ligne doivent offrir des occasions d'interaction entre les participants et les enseignants ou animateurs, et permettre aux participants d'observer les interactions d'autres participants avec l'enseignant ou l'animateur du cours.
2. Les options acceptables pour intégrer de l'interactivité dans les activités d'apprentissage collectif agréées offertes en format électronique comprennent, mais sans s'y limiter:
  - des forums et des groupes de discussion
  - des téléconférences, des vidéoconférences et des webinaires
  - Twitter
3. Les participants doivent se « connecter » à la composante interactive. Les Associés et les participants du programme de MDC (ou les apprenants) peuvent consigner seulement le temps passé à examiner la documentation affichée en vertu de la section 2 du programme de MDC (activités d'analyse).
4. Les certificats de participation ne devraient être remis aux apprenants qu'après leur « connexion » à la composante interactive de l'activité d'apprentissage.

## Rappel : Certificats de participation

La délivrance d'un certificat de participation constitue une des normes exigées de l'agrément. L'organisation de médecins est toujours responsable de la délivrance des certificats de participation à toutes les personnes qui ont pris part à l'activité, quelle que soit leur profession ou leur spécialité. Les certificats de participation doivent être remis pour les activités d'apprentissage collectif agréées, les programmes d'autoévaluation agréés et les programmes de simulation agréés.

Un certificat de participation doit toujours comprendre les éléments suivants :



1. Le titre de l'activité.
2. Le nom de l'organisation de médecins responsable de l'activité.
3. La ou les dates de l'activité.
4. Le lieu de l'activité (c.-à-d. la ville, le pays, en ligne).
5. Le nombre total d'heures pour lesquelles l'activité est agréée.
6. Le nombre d'heures durant lesquelles la personne inscrite a participé à l'activité (ou un espace à cet effet que les participants pourront remplir eux-mêmes).
7. Tous les énoncés d'agrément applicables et l'énoncé d'élaboration conjointe, le cas échéant. (Pour consulter la liste complète des énoncés, veuillez vous rendre sur notre [site Web](#).)

[Cliquez ICI pour voir un exemple de certificat](#)

LE PROGRAMME DE **MDC**  
mieux apprendre pour mieux soigner

## Enseignants du DPC : Aider les spécialistes à comprendre le programme de MDC

Les médecins et chirurgiens spécialistes qui participent à vos activités agréées ont-ils des questions au sujet du programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal? Ont-ils besoin d'aide supplémentaire pour consigner leurs activités d'apprentissage dans leur portfolio électronique MAINPORT?

### Les spécialistes peuvent compter sur un réseau d'aide solide

Quatorze enseignants du DPC du Collège royal soutiennent l'apprentissage à vie des Associés et des participants au programme de MDC à travers le Canada. L'enseignant du DPC de votre région peut aider les apprenants qui participent au programme de MDC du Collège royal et leur donner des conseils pratiques.

### L'expertise de l'enseignant du DPC peut aider les apprenants :

- à comprendre la philosophie, le cadre et les exigences du programme de MDC, et comment leurs activités d'apprentissage peuvent s'y intégrer;
- à cerner et élaborer des stratégies et des outils pédagogiques;
- à utiliser des stratégies d'autoapprentissage et d'évaluation;
- à utiliser le portfolio électronique MAINPORT pour planifier, consigner et gérer leurs activités d'apprentissage.

### Services proposés

- Un soutien individuel en personne, par courriel ou par téléphone.
- Un soutien en groupe par le biais d'ateliers et d'autres activités éducatives.

En tant qu'Associé du Collège royal participant au programme de MDC, votre enseignant du DPC saura répondre à vos questions et vous donner des conseils pratiques.

### Comment organiser une présentation d'un enseignant du DPC pour votre groupe

Pour plus d'information et pour trouver l'enseignant du DPC de votre région, consultez la page [collegeroyal.ca/enseignantdudpc](http://collegeroyal.ca/enseignantdudpc).

Pour apprendre comment organiser une rencontre avec un enseignant du DPC pour votre groupe, communiquez avec Ines Martin, coordonnatrice régionale de l'éducation, à l'adresse [cpd-ed@collegeroyal.ca](mailto:cpd-ed@collegeroyal.ca) ou au 1-800-668-3740, poste 559.

## Amélioration de MAINPORT et nouveau cadre de MDC

C'est avec grand plaisir que nous vous proposons un programme de MDC révisé et revitalisé ainsi qu'un portfolio électronique MAINPORT remanié. Nous avons conçu le nouveau programme de MDC après une longue période d'étude qui comprenait un sondage exhaustif auprès des Associés et un examen approfondi de la littérature concernant la recherche sur le développement professionnel continu. Le résultat est un programme de MDC simplifié et plus souple qui offre aux Associés et aux participants une plus grande variété d'activités d'apprentissage, plus de contrôle sur la planification de votre développement professionnel et de meilleures mesures encourageant la participation à des activités d'autoapprentissage et d'évaluation.

Les participants consigneront leur apprentissage dans l'application Web MAINPORT. Cette application a été révisée en profondeur pour ne plus être un outil permettant de consigner des activités d'apprentissage, mais plutôt une expérience d'apprentissage plus personnalisée incluant l'accès à une grande variété de ressources et de programmes d'apprentissage.

[Cliquez ici pour accéder aux outils et ressources du programme de MDC](#)

## FAQ : Comment les bénévoles du Collège royal peuvent-ils réclamer des crédits du programme de MDC?

Saviez-vous que les activités bénévoles des médecins de votre organisation donnent droit à des crédits du MDC? Voici des exemples d'activités auxquelles les bénévoles pourraient participer; nous avons inclus la marche à suivre pour consigner ces activités d'apprentissage aux fins du programme de MDC :

### 1. Participation à un comité

Vous pouvez déclarer **15 crédits par an** par comité pour votre participation à certains comités. La vocation ou l'activité du comité (groupe de travail, groupe d'étude ou titre similaire) doit être d'améliorer ou de mettre en valeur la qualité, la sécurité ou l'efficacité du système de soins de santé. Le comité doit disposer d'une structure officielle comprenant un processus de nomination et un mandat bien défini. Les membres du comité doivent se réunir régulièrement.

### 2. Examen de revues ou de demandes de subventions par les pairs

L'examen d'articles de revues ou de demandes de bourses de recherche par des pairs peut être présenté à titre d'activité de la section 2 (Activités d'apprentissage liées aux systèmes : Évaluation par les pairs) et donne droit à **15 crédits par année**.

### 3. Examen et rétroaction des soumissions aux fins de crédits de la section 1 ou 3 du programme de MDC

La participation à l'examen des demandes de crédits de la section 1 ou 3 du programme de MDC soumise par votre société/association peut être présentée à titre d'activité de la section 2 (Activités d'apprentissage liées aux systèmes : Évaluation par les pairs) et donne droit à **15 crédits par année**.

### 4. Participation à un comité d'élaboration de guides de pratique clinique

La participation à un comité d'élaboration de guides de pratique clinique peut être présentée à titre d'activité de la section 2 (Activités d'apprentissage liées aux systèmes : Élaboration de lignes directrices pour la pratique) et donne droit à **15 crédits par année**.

### 5. Évaluation de la pratique d'un collègue et rétroaction

Vous pouvez faire état des évaluations que vous effectuez sur la pratique d'un pair à la section 2 (Activités d'apprentissage liées aux systèmes) : Évaluation par les pairs. Vous recevrez ainsi **15 crédits pour l'année**.

**RAPPEL** : Pour consigner une activité dans le portfolio électronique MAINPORT, les apprenants devront fournir le résultat de leur apprentissage.

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions de sujets pour les prochaines éditions!  
Communiquez avec nous à [cpd-accreditation@collegeroyal.ca](mailto:cpd-accreditation@collegeroyal.ca)